

# CDI

## CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Entité à part dans l'établissement, le Centre de Documentation et d'Information a une double vocation

**lieu de travail** où les élèves viennent, avec leurs professeurs ou de leur propre initiative, pour effectuer des recherches, préparer un exposé ou consulter les documents disponibles.

**lieu de lecture "loisir"** permettant aux élèves qui le désirent de lire les romans, bandes dessinées ou périodiques mis à leur disposition.

C'est aussi l'endroit où est regroupé l'ensemble de la documentation concernant l'orientation.

Le responsable du CDI est professeur documentaliste

### **Les rôles et compétences du documentaliste :**

Le professeur-documentaliste gère le fonds documentaire du CDI, initie les élèves aux techniques de recherche d'informations, participe à l'encadrement des travaux de groupe, et apporte son assistance à tous ceux qui en ont besoin.

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35/12h30 et 13h25/17h.

Fermé le mercredi matin.

### **Accès à Esidoc**

Portail référençant 6 500 sites internet et localisation des ressources documentaires disponibles au CDI.